



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE du MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

Association : BADMINTON CLUB VEYNOIS
Adresse : Mairie de Veynes, **05400 VEYNES**
Tél / mail : **06.88.21.00.37** / badmintonclubveynois@free.fr

Le **mardi 29 septembre 2020**, à **19h30**, les membres de l'association **BADMINTON CLUB VEYNOIS** se sont réunis au **Gymnase de la Région René DEMAISON** (Veynes) en **Assemblée Générale Ordinaire Élective** sur convocation du **Conseil d'Administration**.

Il a été établi deux feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que représentant de membres.

L'Assemblée Générale est présidée par **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO** en qualité de Président de l'association.

Il est assisté par une secrétaire de séance, **Laure PICARD du CHAMBON**, en tant que secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des membres étant présents ou représentés (soit 42 membres sur 66 inscrits à ce jour), tel qu'il est prévu par les articles 7, 11 et 16 des statuts actuels, l'Assemblée Générale Ordinaire Élective est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie pour leur présence Monsieur **Jean-Fabien VACHOT**, Président de l'Office Municipal des Sports et Monsieur **Jean-Paul CHASTEL**, secrétaire de l'Office Municipal des Sports et Monsieur **Hervé SANTANA**.

L'ordre du jour est rappelé par le président :

1. Ouverture de la réunion avec approbation du compte rendu de l'Assemblée précédente

Ouverture de la partie statutaire

2. Lecture du rapport moral 2019-2020
3. Lecture du rapport sportif 2019-2020
4. Lecture du rapport financier 2019-2020 et du budget prévisionnel 2020-2021
5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier
6. Vote du quitus au trésorier et au président pour l'ensemble de leur gestion de l'année écoulée ;
7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée ;
8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'Administration ;
9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration (4 minimum à 12 maximum à pourvoir) ;
10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur Bureau ;
11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2020-2021

Clôture de la partie statutaire

12. Prospective de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2020-2021 ;
13. Questions diverses à poser **avant le 28 septembre 2020**



Le Président fait remarquer que l'ensemble des documents a été adressé par e-mail avec un lien de stockage en ligne DROPBOX à chacun des membres dans le cadre des convocations (*également présents et consultables au gymnase lors des séances*)

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix, à mains levées à l'unanimité de l'AG les points suivants conformément à l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 14/06/2019

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale de la saison précédente est approuvé à l'unanimité

2. Lecture du rapport moral 2019-2020

Le rapport moral est lu par le Président **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**. Il est à préciser que le Président fait également partie du Comité 05 de Badminton en tant que responsable de la Commission Formation et que **Jean-Yves TOURTET** fait partie de la Commission Jeunes du Comité 05.

3. Lecture du rapport sportif 2019-2020

Le rapport sportif est présenté par la secrétaire **Laure PICARD du CHAMBON**.

4. Lecture du rapport financier 2019-2020

Le rapport financier est commenté par le trésorier **Hans PENNINGA**.

5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier

L'Assemblée Générale **adopte** le bilan moral (joint en annexe 1), le bilan sportif (joint en annexe 2) ainsi que le bilan financier (joint en annexe 3) **à l'unanimité de l'AG**.

6. Vote du quitus

Quitus moral voté à l'unanimité

Quitus financier voté à l'unanimité

7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2019-2020

La saison sportive avait bien démarrée et des événements fédérateurs avaient vu le jour. Notre première édition du Tournoi amical des Potes-iront ainsi que le Tournoi interne de Noël avaient été appréciés tout comme les stages encadrés par Philippe Jacquin (Il est à signaler que le club offre les stages aux jeunes veynois). On ressentait une belle dynamique qui a été mise à mal par le confinement brutal. Le gymnase n'a pu rouvrir que fin juin mais a permis à 40 % des adhérents de jouer en été dans le strict respect des consignes sanitaires. Malgré une certaine appréhension quant à l'avenir nous ne voulons pas que le club coule. Nous espérons que des adhérents se joindront à nous pour le faire vivre.



8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'administration

Trois candidats actuels du CA se représentent :

il s'agit du Président Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO, du trésorier Hans PENNINGA et de la secrétaire Laure PICARD du CHAMBON.

Les six candidats élus la saison dernière ne se représentent pas pour différentes raisons (fonctions dans la commune notamment). Or en vertu de nos statuts le CA doit être composé de 4 personnes au minimum. Le Président avertit que les candidats de dernière minute sont acceptés et qu'il faut partir sur des binômes pour effectuer les tâches. Beaucoup de paperasserie imposée est à gérer

Se proposent alors quatre personnes : Hélène COLOMBANI, Louise GRANIER, Stéphane MATHIEU et Patrick TABOURET.

9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration

Après rappel que 4 à 12 sièges sont à pourvoir tel qu'il est prévu par l'article 11 des statuts actuels, le Président annonce la liste des 3 candidats sortants et des 4 nouveaux candidats. Il est procédé à l'élection des administrateurs.

Sont déclarés régulièrement élus les seuls administrateurs suivants :

- Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO à l'unanimité de l'AG
- Hans PENNINGA à l'unanimité de l'AG
- Laure PICARD du CHAMBON à l'unanimité de l'AG
- Stéphane MATHIEU à l'unanimité de l'AG
- Hélène COLOMBANI à l'unanimité de l'AG
- Louise GRANIER à l'unanimité de l'AG
- Patrick TABOURET à l'unanimité de l'AG

L'ensemble des membres nouvellement élus déclare jouir de leurs droits civiques et n'être frappé d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclare les accepter.

10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur bureau

Après réunion du nouveau Conseil d'Administration, il est procédé à l'élection des administrateurs du bureau tel qu'il est prévu par l'article 11 des statuts actuels.

Le nouveau Conseil d'Administration se réunit et répartit les fonctions :

- Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO est proposé comme Président et est élu à l'unanimité par l'AG

Il annonce la composition du Conseil d'Administration suivante :

- Stéphane MATHIEU : vice-président
- Hans PENNINGA : trésorier
- Laure PICARD du CHAMBON : secrétaire
- Hélène COLOMBANI, membre
- Louise GRANIER, membre
- Patrick TABOURET, membre



11. Prospective de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2020/2021

Le Président présente un diaporama. Il en ressort que nous devons pérenniser les dirigeants grâce à un travail en binômes, fidéliser les adhérents dans le contexte actuel, organiser des formations et mettre en place des tournois (un tournoi Jeunes, notre tournoi amical des Potes-iront, un tournoi de Noël et le Bad' In Buëch) sans oublier des sorties hors bad et surtout la fête des 20 ans du club le dimanche 4 juillet 2021 !.

12. Questions diverses

Peu de questions si ce n'est des demandes d'aménagement pour ceux qui ont payé plein tarif et ont peu joué à cause du confinement. Le CA discutera d'une éventuelle réduction sur la saison prochaine en fonction du nombre de mois joués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h22.

Il est dressé **2 exemplaires originaux** du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective signés par le Président, la Secrétaire de séance et les membres nouvellement élus.



Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO
Président du Badminton Club Veynois



Le Vice-Président Stéphane MATHIEU



Le Trésorier
Hans PENNINGA



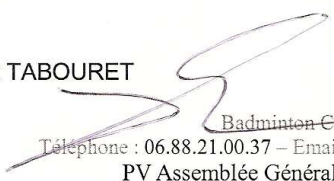
La secrétaire de séance et du club
Laure PICARD du CHAMBON



Hélène COLOMBANI



Louise GRANIER



Patrick TABOURET